



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

L'école francophone, l'avantage par excellence

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire 2022-2023/05 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, tenue le lundi 15 mai 2023 par vidéoconférence et conférence téléphonique.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La séance ordinaire publique de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) du 15 mai 2023 est ouverte à 19 h 31.

SONT PRÉSENTS :

Président	:	Jean de Dieu Tuyishime (Yellowknife)
Commissaires scolaires	:	Simon Cloutier (Yellowknife) Fiona Aiston (Yellowknife) Rachel Cook (Hay River) Catherine Boulanger (Hay River)
Directrice générale et secrétaire-trésorière	:	Yvonne Careen
Adjointe administrative	:	Mama Sylla

EST ABSENTE :

Commissaire scolaire	:	Jessica King (Hay River)
----------------------	---	--------------------------

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil des commissaires demande que soit ajouté le point 6.1 – Fermeture temporaire de l'École Boréale et le point 9.2.2 – Lettre du 11 mai 2023 au Ministre R.J. Simpson.

MOTION 1, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/31

Il est proposé par Simon Cloutier
Appuyé de Fiona Aiston

QUE soit adopté tel que modifié l'ordre du jour de la réunion ordinaire 2022-2023/05 de la CSFTNO du 15 mai 2023.

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Sans objet.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

5. AGENDA AUTOMATIQUE

5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire no 04 du 17 avril 2023 et suivis

MOTION 2, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/32

Il est proposé par Catherine Boulanger
Appuyée de Rachel Cook

QUE soit adopté tel que proposé le procès-verbal de la réunion ordinaire no 4 de la CSFTNO du 17 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité

6. QUESTION À L'ÉTUDE (POUR DÉCISION)

6.1 Fermeture de l'école Boréale

Face à la situation d'urgence dû aux feux de forêt proches de la ville de Hay River, les membres du Conseil des commissaires demandent que l'École Boréale soit fermée jusqu'à la levée de l'ordre d'évacuation.

MOTION 3, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/33

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Catherine Boulanger

QUE l'École Boréale soit fermée temporairement jusqu'à nouvel ordre.

Adoptée à l'unanimité

7. RAPPORT DES COMITÉS

7.1 Rapport Comité de Gouvernance et politiques – réunion du 3 mai 2023

Section 4 – Processus de gouvernance

Les membres du Comité de gouvernance et politiques demandent que des corrections soient apportées à l'ensemble de la Politique 4.0 – Section 4 – Processus de gouvernance et de nous référer à la politique du Conseil scolaire francophone du Yukon.

Section 5 – Limites à la Direction générale

Les membres du Comité de gouvernance et politiques demandent que des corrections soient apportées à l'ensemble de la Politique 5.0 – Section 5 – Limites à la Direction générale et de nous référer à la politique du Conseil scolaire francophone du Yukon.

Sondage de satisfaction

Les membres du Comité de gouvernance et politiques ont pris connaissance du questionnaire. Il est à retravailler par l'équipe administrative.

MOTION 4, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/34

Il est proposé par Simon Cloutier
Appuyé de Fiona Aiston

QUE soit reçu le rapport du Comité de gouvernance et politiques du 3 mai 2023 présenté à la réunion du Conseil des commissaires du 15 mai 2023.

Reçu à l'unanimité

8. RAPPORT DE MONITORING

Sans objet.

9. COMMUNICATIONS (INFORMATION)

9.1 Retraite des commissaires

9.1.1 Programme de la retraite – proposé

Les membres du Conseil des commissaires ont pris connaissance du programme de la retraite du 27 et 28 mai 2023. Face à la situation de Hay River, ils demandent que la retraite soit reportée et une décision sera prise le jeudi 25 mai 2023.

9.2 Correspondences:

9.2.1 Lettre du ministre Simpson en date du 01 mai 2023 – Services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants

Les membres du Conseil des commissaires ont pris connaissance de la lettre du Ministre Simpson portant sur les services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants.

9.2.2 Lettre du 10 mai 2023 au Ministre R.J.Simpson

Les membres du Conseil des commissaires ont pris connaissance de la lettre adressée au Ministre Simpson en date du 10 mai 2023. La discussion avec le ministre portera sur l'agrandissement des deux (2) écoles et non sur une solution temporaire que sont les portatifs.

Une clarification sur le calcul basé sur les tranches d'âges et les catégories sera demandée.

9.3 Rapport de la présidence de la CSFTNO

Le rapport de la présidence de la CSFTNO est présenté.

9.4 Rapport de la direction générale de la CSFTNO et des directions d'écoles

Le rapport de la direction générale de la CSFTNO et de la direction des écoles est présenté.

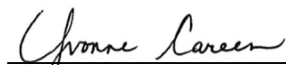
10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

MOTION 5, RÉOLUTION CSFTNO/22-23/35


Il est proposé par Fiona Aiston
Appuyée de Simon Cloutier

QUE la séance ordinaire no 05 de la CSFTNO du 15 mai 2023 soit levée à 20h45.

Adoptée à l'unanimité



Yvonne Careen
Directrice générale



Jean de Dieu Tuyishime
Président